

GRILLE D'HONORAIRES SUR TRANSACTIONS IMMOBILIERES
Maison - Appartement - Fonds de Commerce - Garage - Terrain -
Autres ventes.



Barème 2019 :

MONTANT NET VENDEUR **HONORAIRES TTC**

De 1 à 64.999 € _____ * 9 % (du prix net vendeur)

De 65.000 à 99.999 € _____ * 7 % (du prix net vendeur)

De 100.000 à 129.999 € _____ * 6 % (du prix net vendeur)

De 130.000 à 229.999 € _____ * 5,5 % (du prix net vendeur)

De 230.000 et plus _____ * 5 % (du prix net vendeur)

NB : « En conformité avec la loi en vigueur, tout retard de paiement entraîne l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros »

- « Les honoraires de l'agence sont à la charge de l'acquéreur, TVA au taux en vigueur de 20 % incluse ».*
- *+ 1% à rajouter sur les honoraires TTC par tranche pour les mandats de vente en exclusivité.*
- Rédaction du compromis de vente à la charge de l'acquéreur : 300 € TTC.*

WWW.immo-legal.fr

Agence Immobilier LE GAL S.A.S. – Transactions sur Immeubles et fonds de commerces

N° TVA Intracommunautaire : FR 37528949415

33, Place Saint Blaise 85500 LES HERBIERS Tél : 02.51.61.49.78 Port : 06.47.32.99.93

Siret 528 949 415 code APE 6831Z délivrés par le tribunal de commerce de la Roche-Sur-Yon en Vendée.